



Deux Tournois célèbres à Tournai

(1331-1513)

par Adolphe Hocquet.

Le samedi 4 juillet 1332, le Parlement de Paris condamnait « les prévost, jurez, eschevins, gouverneurs et toute la communauté de la ville de Tournay, à perdre corps et commune, et tout l'estat de la dite ville, et tous les biens et droits appartenans à la dite commune, et tous ceux aussi que la dite ville avoit et pavoit avoir avant l'octroy et la fondation de leur dite commune, avec toute la justice, et estre tout confisqué et appliqué par devers nous ». Nous, c'était Philippe VI de Valois, roi de France.

Pour quel important motif le Parlement de Paris privait-il Tournai de la Charte que lui avait octroyée, en 1188, Philippe-Auguste ? Quel crime abominable avaient donc bien pu commettre les Tournaisiens pour que la séquelle royale se permit de les dépouiller ainsi de droits, qu'ils exerçaient séculièrement ?

Les causes politiques, nous les connaissons. Elles existaient bien avant 1332 et, si elles n'avaient point jusqu'alors été réellement efficaces, c'est qu'à force de loyauté, de dévouement et de services rendus à la Couronne de France, les Tournaisiens étaient parvenus à parer le coup que méditaient, depuis longtemps, les gens de robe et de toge du Parlement et que ne voulait point sanctionner le roi.

Mais il y eut certaine circonstance accessoire qui vainquit, paraît-il, l'obstination du monarque: on représenta les Tour-

naisiens comme contempteurs de la sacro-sainte autorité royale ; ce fut la dernière goutte qui fit déborder le vase.

Le Tournaisien était alors ce qu'il est encore aujourd'hui. Sceptique, ne pratiquant point envers le Pouvoir, quel qu'il soit, ce fétichisme, ce respect inné cher aux races germaniques, il nargue volontiers les décisions dont il n'apprécie pas bien la raison, le but ou le mobile. Il ironise facilement, fait des mots à l'emporte-pièce, spirituels ou mordants, ou l'un ou l'autre à la fois ; il gouaille, il fronde ou il brave quand il lui paraît que l'autorité transmue ses droits en arbitraire. Au demeurant, bon garçon, un peu vantard, mais museur incorrigible, ennemi de l'ennui, amoureux de la joie, grand édificateur de parties de plaisirs et de fêtes, où la chère tient une belle place. Car si les choses de l'esprit ne le désintéressent pas, il aime surtout les fumets des vins et des viandes, et les réunions où règne une licence espiègle et où fument les plaisanteries au milieu des ris. Le bon chansonnier Leray, dans « *Les Cheonq Clotiers* », a pu dire de lui :

Te fés l'lindi,

Te fés l'mardi,

A l'procession te fés huit jours intiers...⁽¹⁾

Le Tournaisien est cependant de sa race ; il est léger, mais ne boude pas à la besogne... quand besoin est.

Or donc en 1330, de grands bourgeois de Tournai, gens enrichis par le négoce et le commerce et grands admirateurs des fêtes du *Roi de l'Épinette*, de Lille, de celles du *Forestier*, de Bruges, du *Prince de Plaisance*, de Valenciennes, et de toutes ces solennités luxueuses qui se célébraient alors périodiquement dans les villes, voulurent étaler aux yeux de tous leur opulence et « emprinent de faire une très noble et biele fieste dé XXXI ROIS ».

Ils invitèrent les compagnies de Flandre et de France à y venir jouter et promirent prix et récompenses dignes de la réputation des jouteurs.

Mais sur ces entrefaites, le dauphin Jean tomba dangereusement malade. La Cour interdit toute réjouissance publique et ne toléra que l'exercice de l'arbalète, « à cause apparemment que c'étoit le plus noble instrument de la guerre ».

(1) « Faire le lundi » c'est chômer ce jour-là, qui est, dit-on le cousin du dimanche, « La Procession » c'est le jour de la Kermesse.

Fâcheux contretemps ! Que faire ? Décommander une solennité partout publiée, c'était fort ennuyeux. Qu'avait-il besoin d'être malade, ce dauphin de France, et venir ainsi empêcher de braves bourgeois de Tournai de donner une fête dont ils se promettaient tant de plaisir et dont ils tireraient quelque vanité. Ne devaient-ils point jouer quelques jours durant aux nobles et preux chevaliers ?

Les Tournaisiens en prirent facilement leur parti. Ils feignirent de faire partout republier qu'au lieu d'un tournoi, ce serait un concours de tir à l'arbalète, mais il fut tacitement entendu que la fête des XXXI Rois aurait lieu aux jours dits.

La fête se fit les lundi et mardi de juin 1331, après la Fête-Dieu. *Celebrata est Tornaci illa celeberrima festivitas XXXI Regum*, écrit le chroniqueur Muevin. Elle fut, en effet, merveilleuse. Le grand marché, choisi pour lieu de la lice, fut complètement enclos aux dépens du riche bourgeois Jacques de Corbry, qui fit les choses somptueusement.

« A l'heure indiquée, les gradins qui entouraient le champ de joutes furent remplis des habitants de la ville et d'une foule prodigieuse accourue des lieux circonvoisins.

« Une galerie destinée aux dames et décorée avec goût et magnificence, offrait un coup d'œil ravissant. Les plus jeunes, placées au premier rang, figuraient une guirlande de lis et de roses ; les mères au second rang, étincelantes de pierreries entremêlées de plumes ondoyantes, éblouissaient les spectateurs qui manifestèrent le charme qu'ils éprouvaient par de bruyantes acclamations ».

Cent-seize jouteurs étrangers coururent les uns contre les autres ; ils venaient de Valenciennes, de Paris, de Senlis, de Reims, de Saint-Quentin, d'Amiens, de Saint-Omer, de Compiègne, d'Arras, de Bruges, d'Ypres, de Lille, de Douvens, etc., et furent les auteurs de beaux faits d'armes.

Ils avaient bannière et pennon et chacun des XXXI Rois, qui avaient pris les titres de royaumes imaginaires puisés la plupart parmi les héros de la Table-Ronde, avait un étendard particulier aux armes qu'ils s'étaient créés.

Ils marchaient au son des trompettes, des cornets sarrasinois, des nacaires ou autres instruments et, suivant l'usage, après les joutes, soupaient ensemble.

Les festins des ducs de Bourgogne — le vœu du Faisan, entre autres — sont célèbres ; mais ceux qui terminèrent les journées

de joutes de Tournai mériteraient de l'être tout autant. A un de ces banquets, on vit apparaître un lion d'une grandeur démesurée, monté par un jeune enfant vêtu en amour, portant quantité de petites bannières où étaient inscrits les noms des jouteurs qui s'étaient distingués. Le lion, après avoir fait le tour de la salle, s'arrêta ; l'enfant sauta sur la table et ficha toutes les bannières dans un énorme gâteau. Le lion se colla contre la paroi qui faisait face au Roi des rois — c'était le roi Gahelot, nom dont s'était affublé Jacques de Corbry — et à l'instant même, par un mécanisme surprenant, il se trouva métamorphosé en baleine sur le dos de laquelle huit sirènes exécutèrent un mélodieux concert.

Et c'était là fête de roturiers enrichis ! Quel incroyable degré de prospérité avait atteint Tournai au XIV^e siècle !

Ainsi donc, tout alla bien. La joie fut grande, les plaisirs aussi, la réussite de la fête, complète. Mais Paris fut informé, par le retour de ses jouteurs, et le roi, qui n'admettait point qu'on le bravât, malgré tout l'amour qu'il portait aux Tournaisiens et qu'ils méritaient, d'ailleurs, leur supprima le droit de commune. Confiscation des biens de la cité, plus de magistrats municipaux choisis par les communiens, un gouverneur royal en leur lieu et place, voilà quels furent les résultats d'une fête d'opulence et d'art !

En 1513, ce fut la défaite qui amena le Tournoi.

Aux temps du bon roi Louis XII, que ses sujets appelaient familièrement « le père du peuple », la France, à laquelle Tournai était politiquement rattaché depuis 1188, n'accordait plus à la possession de cette place la même importance qu'autrefois.

Ses visées politiques avaient ameuté contre elle les grands potentats européens : l'empereur d'Allemagne, Maximilien d'Autriche, le roi Ferdinand d'Aragon, Henri VIII d'Angleterre et même le pape Léon X.

En exécution des clauses du traité signé par les coalisés, le 30 juin 1513, Henri VIII traverse le détroit avec 30.000 hommes de troupes et est rejoint à Saint-Omer par l'empereur Maximilien.

Toute l'armée s'avance vers Tournai et bientôt l'assiège. Les fortifications, vieilles et négligées, s'écroulent, tels des châteaux de cartes, sous l'effet de la cannonade anglaise. Le

23 septembre, « *Tournai qui oncques n'avoit tourné, tourna ceste fois* » et se rendit à Henri VIII.

Le dimanche 25 septembre, précédé des Serments ou Compagnies bourgeoises, des Corporations, du Magistrat, le monarque anglais fit sa Joyeuse-Entrée, en compagnie d'une suite nombreuse.

Il apparut vêtu d'une robe de drap d'or, portant un large collier d'or, fort riche, tout garni de grosses pierreries et de perles.

Monté sur un haubin grison, le roi alla se placer sous un dais de velours armorié de ses armes et porté par les quatre principaux magistrats de Tournai. « Et par devant ledit Seigneur et Roy y avoit grand nombre de princes, seigneurs, chevaliers, escuyers, en fort riches et beaux accouplements. Et après ledit seigneur chevauchent les pages d'honneur, fort richement accoustrés, avec leurs chevaux bardés de drap d'or et avoient lesdits pages robes à moitié de drap d'or frisé et moitié de velours bleu semé de fleurs de lis et de petites couronnes d'or closes par-dessus.

Et après chevauchent grand nombre d'autres grands personnages, escuyers et gentilshommes, les archers de sa garde... » tels sont les détails minutieux et bien d'autres encore que nous fournit une chronique du temps.

Le cortège parcourut les principales rues de la ville et se rendit à la Cathédrale, où le roi créa chevaliers de nombreux gentilshommes de sa suite. « *Et chacun cryoit, constate le chroniqueur Macquériau, Vive le Roy de France et d'Angleterre.* »

Henri VIII s'installa au *Moncheau*, c'est à dire place des Acaïas, en la demeure du chanoine Simon Hulant. Il reçut en notre ville la visite de la fille de l'empereur Maximilien, Marguerite d'Autriche, qu'accompagnait son neveu, petit-fils de l'empereur, Charles d'Autriche, « *ce faible adolescent qu'elle aimait, disait-elle, comme s'il avait été son fils.* »

Mais Henri VIII profita de la présence à Tournai de Marguerite d'Autriche et de sa cour pour donner libre carrière à sa passion du luxe et du faste en même temps qu'à son goût naturel pour les amusements et les plaisirs.

Bien fait de sa personne, en ce moment-là, du moins, adroit aux armes et à tous les exercices du corps, il affectionnait les jeux physiques et particulièrement *joutes et tournois* qui lui permettaient de faire montre et de son adresse et de son courage.

Il ordonna donc le dépavement de la grand'place, qu'il couvrit de lices « *pour en icelles joster contre tout venant* » et fit publier par ses hérauts dans toutes les Cours « d'y venir durant six semaines », car, dit le bon roi René d'Anjou, *qui veult faire un Tournoi, fault que ce soit quelque prince ou du moins hault baron ou banneret*.

La lice de 1513 présenta un coup d'œil vraiment intéressant ; ce fut une vraie féerie.

Les emblèmes et les devises héraldiques des joueurs et des tournoyeurs la décoraient de-ci de-là, ainsi que de riches tentures et des tapisseries historiées.

Dans le fond et sur certains côtés, s'élevaient des échafauds ou des estrades divisées en loges et luxueusement ornées de tapis, de tentures, de bannières, de banderolles et d'écussons.

Dans l'intérieur de la lice elle-même, coupée dans le sens de la longueur par une barrière mise là tout exprès pour éviter un choc dangereux entre les chevaux, allaient et venaient le maréchal, le juge de camp en quelque sorte, les rois d'armes, les hérauts, les poursuivants aux cottes multicolores couvertes des armes de leurs maîtres ; enfin, la foule grouillante des valets, des sergents et des bandes de musiciens placés sur des estrades séparées, prêts à célébrer par de sonores fanfares les coups heureux.

Mais voici que l'empereur d'Allemagne et ses chevaliers s'avancent pour aller prendre la place qui leur est réservée dans les tribunes. Puis c'est Marguerite d'Autriche, doucement bercée dans une litière, qui fait son entrée, suivie de ses deux nièces montées sur de jeunes chevaux richement hussés. Toute la cour les accompagne ; plus de soixante-dix dames et demoiselles d'honneur et de qualité vont s'installer dans les tribunes.

Les archers de Charles d'Autriche pénètrent à leur tour dans la lice, à pas mesurés. Toison d'or, le roi d'armes de cet Ordre universellement recherché, et les chevaliers s'avancent. Mollement agité par la brise, l'étendard du prince précède celui qui doit porter dans l'histoire le nom de Charles-Quint et ses deux compagnons de jeux, les jeunes Jean-Frédéric de Saxe et Adrien de Croy.

Tous les grands seigneurs des Pays-Bas leur font cortège en un groupe vraiment imposant ; c'est Antoine de Ligne, surnommé le Grand Diable, le prince de Chimay, Guillaume de Croy, son précepteur, Charles de Lannoy, Jacques de Gavre, bailli de

Hainaut, des princes allemands commé le duc de Brunswick, le comte Félix de Werdemberg, Philippe de Clèves et bien d'autres encore, qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer ici.

Le roi vient d'apprendre que tous les apprêts de la fête sont terminés et « que chascun estoit pretz pour regarder la joute ». Il donne le signal du départ et, précédé de son drapeau aux fleurs de lis et aux léopards, il se dirige vers la grand'place, « fort richement vêtu, accompagné de ses plus nobles hommes, avec trompettes et clairons dont s'estoit merveille de les oyr sonner ».

Il entre dans la lice, suivi d'un cortège de gens à sa livrée, écuyers, pages, hérauts d'armes, ainsi que des chevaliers combattants, Talbot, comte de Shrewsbury, et de son maréchal de camp, son grand favori, si puissant même qu'on l'appelait le second roi d'Angleterre, Charles Brandon, devenu vicomte de Lisle, mais dont le principal mérite était de passer pour le plus fort jouteur d'Angleterre.

Le cortège va saluer l'empereur, Marguerite d'Autriche et les dames de la cour, puis pour revêtir son armure de joute, Henri VIII se retire dans sa tente « toute de drap d'or, au léopard d'or massif, et surmonté d'une bannière aux armes fort riche pareillement. C'estoit triomphe de la veoir, et je croy, s'exclame le vieux chroniqueur Macquériau, que en la Chrétienté n'en y a pas une plus belle ».

Au même moment, les adversaires du roi font leur entrée aux sons de la trompette.

Ils ont revêtu l'armure de joute, par-dessus laquelle ils ont mis une cotte à leurs armes. Ils saluent l'empereur et les dames, puis ils se retirent dans une tente également luxueuse, placée à l'opposite de celle de Henri VIII, pour s'y faire « adouber », et coiffer le casque de lutte.

On apporte les lances, les poursuivants d'armes les remettent aux combattants. Tout est prêt pour le combat; les trompettes sonnent à nouveau.

Henri VIII sort de sa tente, complètement armé, monte à cheval et, suivi du comte de Shrewsbury, du vicomte de Lisle, des chevaliers accompagnants et des écuyers qui portent des lances, pénètre dans la lice.

De l'autre côté de la lice, apparaît son adversaire, avec ses chevaliers, ses écuyers, ses hérauts, ses pages et toute sa suite.

Un silence solennel succède instantanément au bruit des conversations et sur un signe du maréchal de la lice, les jouteurs lancent leurs chevaux, se ruent l'un sur l'autre, l'armet sur la tête, la visière baisée. Tous les deux d'un même mouvement abaissent leur lance, la mettent en arrêt, visent au passage la cuirasse de leur adversaire, et achèvent au galop la carrière, en relevant leur lance ou plutôt les tronçons, car « à leur abordement, ils rompirent chacun d'eulx leurs bois de telle force que les pièces en saillirent partout ».

« Les trompettes sonnoient que c'estoit plaisir de les oyr, et d'autre part, les héraults cryoient: Vive le Roy de France et d'Angleterre ». Ainsi l'écrit le chroniqueur Macquériau.

Mais faut-il continuer cette description ?

Enfin, voici le tournoi proprement dit.

Les trompettes sonnent: c'est Henri VIII qui fait son entrée, suivi de son porte-bannière et de onze de ses chevaliers anglais.

Mais du côté opposé, entre dans la lice un cortège aussi pompeux et aussi brillant que celui du roi: c'est celui du comte de Nassau, suivi également de onze de ses partisans.

Les trompettes retentissent à nouveau et les tournoyeurs, l'épée haute, s'élancent les uns vers les autres.

Les ménestrels jouent de leurs instruments, les poursuivants crient le cri de leurs maîtres, et excitent les tournoyeurs. C'est la mêlée, mêlée générale et confuse d'où émergent des bannières multicolores des chevaliers en lutte, et flamboient les lames nues des épées. Les chevaux se cabrent, hennissent, bondissent; les housses volent; les combattants s'attaquent, reculent, s'entraînent ou se repoussent; les spectateurs crient, applaudissent, les dames lancent leurs rubans. C'est du délire.

Mais les juges-diseurs jettent leur bâton blanc; les trompettes sonnent la retraite: la lutte est finie!

Tel est le spectacle que donna, en 1513, Henri VIII aux Tournaisiens ébahis, tel est celui qui sera exactement reconstitué les 13 et 14, 20 et 21 du mois de juillet prochain à Tournai.

Le cortège reproduira précisément ces différentes entrées de personnages importants avec toute la vérité historique que nous font connaître les chroniques contemporaines et particulièrement le vieil annaliste valenciennois, Macquériau.

Car, pour qu'une fête de ce genre réussisse et laisse une pleine impression d'art et satisfasse la raison, il faut qu'elle soit exempte d'anachronisme choquant. Il faut que tout, détails

comme choses de connaissance commune, concoure vers un but harmonique: situer dans tous ses éléments initiaux la fête elle-même.

Rien n'a été épargné pour en arriver là.

On a recherché et trouvé des mélodies et des chants du temps, wallons et flamands, allemands et anglais, on les a orchestrés et arrangés de telle manière que pas un morceau de ménestrels, pas une sonnerie de trompettes ne manquera de ce caractère particulier de la musique des commencements du XVI^e siècle.

Les costumes seront reproduits avec un souci d'exactitude rarement atteint.

Henri VIII sera revêtu aussi somptueusement que nous l'indique le chroniqueur Macquériau; Marguerite d'Autriche sera luxueusement habillée, mais avec cette discrétion qui convient à une femme à qui le malheur a imposé cette devise: *Fortune infortune fort une*. Eléonore d'Autriche et sa sœur Isabelle nous dévoileront les modes gracieuses et charmantes de la jeunesse princière de l'aurore du XVI^e siècle; enfin, Charles d'Autriche, ce prince qui, alors, n'avait point encore adopté pour devise l'orgueilleux *Plus outre*, mais se contentait de *Nondum, pas encore!* sera habillé avec cette sobriété luxueuse qui distinguait tous les membres de la Maison de Bourgogne.

Ajoutez l'empereur Maximilien, la suite des princes allemands, belges et anglais, les *Serments*, les Corporations et leurs nombreux étendards, le Magistrat de Tournai, le peuple, les soldats anglais, allemands, etc., etc. — faudrait-il tant d'éléments, même à un organisateur malhabile, pour reconstituer un joli cortège!

Or, l'on sait que les Tournaisiens sont passés maîtres en cet ordre de choses.

Ce sera un spectacle inoubliable que ces luttes équestres; elles feront, certain moment, passer le frisson de l'angoisse et de la peur, et peut-être verrons-nous, en juillet prochain, comme au moyen âge, des dames jeter des rubans aux preux chevaliers qui se seront rués au combat en s'écriant: *A ma douce dame à qui je suis!*

Et les trompettes sonneront! et la Bancloque, cette vénérable cloche, témoin des siècles disparus, mêlera encore en ces jours ses accents d'airain aux sons mélodieux de toutes les musiques, ainsi qu'en 1513.

ADOLPHE HOCQUET.

Camille Lemonnier et la Wallonie

par Charles Delchevalerie

Camille Lemonnier, le chef en qui s'incarnait la gloire de nos jeunes lettres, est mort brusquement, le 13 juin, à Ixelles, dans une clinique où il venait d'être opéré. On savait à peine qu'il fût malade. Tous ceux qui, chez nous, sont sensibles à l'art d'écrire, ont profondément ressenti l'énormité de cette perte. De le savoir disparu, le pays qui lit et qui pense aura compris quelle place et quel rôle Camille Lemonnier occupa dans notre vie intellectuelle en ce dernier siècle.

De ce deuil, la Wallonie se doit de prendre une large part. Le grand écrivain accusait certes, dans son aspect physique, dans l'opulente exubérance de sa production, dans ses dons de coloriste fougueux et riche, une filiation mystérieuse avec les maîtres de la Renaissance flamande. De la Flandre il a merveilleusement compris l'art sensuel et fastueux, les matérialités truculentes, et aussi les nostalgies et les mysticismes. En évoquant l'âme populaire des villages et des bourgs désuets (du plat pays, tantôt tragiquement envoûtée sous la chape d'une foi lêtue, repliée âprement vers la terre avare, tantôt paisible et naïve dans la quiétude du milieu familial et des métiers traditionnels, (rappelez-vous par exemple le *Mort et Ceux de la Glèbe*, puis les *Noëls flamands* et *Un coin de village* ou le *Petit Homme de Dieu*) il a conquis la maîtrise d'un conteur digne d'être classé parmi les meilleurs interprètes de la vie septentrionale.

Mais il n'y a pas que la Flandre et les affirmations d'un tempérament rubénien dans son œuvre immense. Lemonnier, qui portait un nom si franchement wallon, fut, il faut le répéter souvent, le plus hautement, le plus généreusement national, le seul vraiment belge de nos écrivains. En lui nos deux races se fondirent dans un magnifique et fécond enthousiasme. Il fallait le miracle d'une compréhension aussi sincèrement ample

et profonde pour qu'il pût écrire cet hymne en huit cents pages qui s'appelle la *Belgique*.

Vous savez avec quelle âme fraternelle et pénétrante il y exalte la beauté nerveuse de notre Liège, le dramatisme de nos régions industrielles, la fraîcheur bucolique du pays de la verdure et des roches, la sévère solitude de nos Ardennes. Pour dire les prestiges de notre terre, il se fit l'égal des plus filialement sensitifs.

Aussi bien, la sensibilité subtile et nuancée qu'on s'accorde à reconnaître à nos artistes, il s'en montre, à travers toute son œuvre, prestigieusement doué. Elle rehausse dès les premières pages le naturisme palpitant dont s'anime l'épopée rustique d'*Un Mâle*; vous la retrouverez notamment dans les proses fluides, ailées, translucides de cet évangile de vaillance domestique qui s'intitule l'*Arche*; elle est la séduction de ces évocations de l'âme primitive: *Adam et Eve*, *Au Cœur frais de la forêt*, *l'Ile vierge*; elle confère leur délicieuse saveur impressionniste à ces tableaux transparents et prismatiques du paysage mosan qui sont la parure d'un des livres de la dernière manière du maître: *Comme va le Ruisseau*. Ah! ces matins vaporeux sur le fleuve, ces matins imprégnés de candeur et de grâce, avec quelles effusions il les décrit:

« Quatre heures du matin. Un brouillard bleu finement fume sur le fleuve. Le jour vient regarder au-dessus des monts si les gens du village sont déjà éveillés. Il voit là, dans la barque, deux hommes debout, aux plis lourds des cabans. Le jour rit immobile: la campane ne sonnera la diane des âmes que quand tout le monde dort encore. Même le coq du clocher demeure immobile: la campane ne sonnera la draine des âmes que quand une petite spirale de fumée aura tirebouchonné du toit de la cure. Et c'est très bon, ce grand paysage bleu qui tremble au fond du brouillard, si léger qu'on n'aperçoit devant soi que de l'air et de l'eau.

« De petits nuages nacre de perle boursoufflent le ciel, à la crête des monts d'en face. Le matin descend dans la vallée par un chemin de roses, comme un roi. Une rougeur se reflète au loin sur les maisons, de l'autre côté du fleuve. Et à présent de légers ballons de fumée commencent à rouler sur l'eau, comme de la nuit qui s'en va à la dérive. Un petit vent frais fait des trous clairs en haut. »

C'est que, dès son éveil littéraire, dès son lointain séjour en ce domaine mosan de Burnot, d'où il partit un jour pour aller à Sedan contempler avec Rops l'horreur encore palpitante dont il devait tirer les épiques récits des *Charniers*, Lemonnier se laissa fraternellement émouvoir par les beautés de notre terre. Il les comprit si profondément que, fidèle à ses généreux instincts d'éveilleur, il les rendit sensibles à d'autres: cette Meuse agreste dont il a, dans une prose si fraîche, noté les prestiges, c'est sur son conseil que son parent le peintre Verdyen en devint le délicat évocateur, et chacun sait que c'est à Lemonnier que Constantin Meunier doit la révélation du pays noir, de l'âpre et dantesque région industrielle, où le grand statuaire a trouvé la source d'une gloire impérissable.



Mais si l'on veut savoir ce que la Wallonie doit au grand écrivain, et jusqu'à quel point il lui est permis de se retrouver dans son œuvre formidable, il faut surtout consulter les notes si sagaces sur Lemonnier et le sentiment wallon que M. Albert Mockel a données à *Wallonia*, et qui y parurent en avril 1903, en même temps que le compte rendu de la manifestation organisée peu de jours avant à Liège, en l'honneur du maître d'*Un Mâle*. L'auteur des *Contes pour les enfants d'hier* y montre

comment Lemonnier, s'il évoque dans *Un Mâle* et dans *Happe Chair* des décors et des héros de chez nous, anime des études d'intimité comme *l'Arche*, des romans lyriques comme *Adam et Eve* et *Au cœur frais de la forêt* d'une sensibilité qui semble d'essence foncièrement wallonne. En vérité, celui qui écrivit ces livres où l'émotion s'affine, où le panthéisme se spiritualise, y atteste avec les meilleurs interprètes du sentiment wallon une singulière parenté d'art.

C'est pour le remercier d'avoir aidé notre race à se connaître dans ses écrits, et d'avoir par son effort honoré si magnifiquement la claire et douce langue française, que Liège, à l'initiative du Cercle *L'Avant Garde*, tint à s'associer à l'hommage national que nos lettrés décernèrent à Lemonnier lors de la publication de son cinquantième volume. En un soir mémorable, Lemonnier, que le toast wallon d'Oscar Colson avait salué quelques jours plus tôt au banquet de Bruxelles, connut la fervente acclamation des Liégeois. Il garda de cette heure enthousiaste une émotion profonde. Les vivats cordiaux des convives, la participation à la fête des lectrices qui avaient envoyé des fleurs, le geste des assistants qui s'étaient spontanément levés pour écouter sa réponse, — rappelons ici que M. Nicolas Lequarré, le vénérable président de la *Société de Littérature wallonne*, leur avait donné l'exemple — tout cela avait vivement touché le valeureux créateur. Et de leur côté, ceux qui assistèrent à cette noble soirée ont gardé le souvenir des phrases où le maître, pour traduire sa gratitude, célébra l'âme wallonne, « l'âme jeune d'un peuple qui, disait-il, porte ses héroïsmes séculaires comme des trophées de rameaux en fleurs ! »

« Ah ! s'écriait-il, votre âme wallonne, si cordiale et si fraîche. l'âme qui vous fit grands dans le passé et qui, aujourd'hui comme alors, exalte l'expansion sans trêve de vos puissances individuelles ! L'âme qui chante aux lèvres de vos poètes, tendre, ingénue, orageuse, âme de héros et d'enfants, comme l'oiseau sous la feuillée, comme l'enclume sous le marteau, comme le vent qui enfle les drapeaux, comme la chanson timide de l'amant, comme le fleuve aux ondes soyeuses qui passe sous vos ponts ! Je n'ai jamais pu entendre *Leyiz-me plorer* et *L'avez-ve vèyou passer* sans me sentir le cœur mouillé comme au contact d'une humanité plus simple que la mienne et demeurée près des origines. C'est bien là le génie d'un peuple

charmant et qui a gardé le culte de l'amour, de la jeunesse et de la beauté ! »

Son merveilleux instinct lyrique, sa religion ardente et ingénue de la nature et de la vie le prédisposaient singulièrement à sentir et à magnifier la santé morale, l'originalité vivace et libre, l'harmonieuse complexité et le don de Jouvence d'une race qui connaît le secret des renaissances, et dont les artistes ont, selon le mot de Mockel, gardé le don de s'émerveiller. Il aimait notre terre et les nôtres, qui le lui rendaient bien, et c'est avec une douleur où il entre un sentiment particulier de respect attendri, que nous tendons le laurier à la haute et consolante figure qu'il a dressée en nos mémoires.

Tout a été dit sur son œuvre vaste, multiple, si diversement opulente, où le poète et l'artiste s'allient pour retléter les inquiétudes intellectuelles d'une époque en obéissant à un instinct créateur d'une puissance et d'une générosité exceptionnellement magnanimes. On a dit sa haute et fière sincérité, son désintéressement, son absolu dévouement à l'Art, son courage inaltérablement fécond en dépit de l'incompréhension et des outrages. On a vanté son action conquérante, son exemplaire force d'enthousiasme, sa stimulante cordialité qui fut si bienfaisante aux écrivains et aux artistes. Son rôle fut démesuré, la tâche qu'il accomplit honorerait plusieurs existences. C'est un géant qui vient de tomber, un géant qui tenait un drapeau...

Son effort nous laisse nombre de leçons précieuses à retenir. Wallons, souvenons-nous du culte qu'il voua à la souveraineté spirituelle de la langue française, véhicule d'idées libératrices, qu'il défendait encore avec une conviction et une éloquence caractéristiques dans sa réponse à l'enquête de *Wallonia* relative au néfaste projet de flamandisation de l'Université gantoise. Et gravons dans nos esprits, pour nous en pénétrer aux heures décisives, cette maxime essentielle qui fut l'épigraphe de son premier livre, qui domina sa vie entière et par laquelle il exprima la consciente énergie qui peut seule sauvegarder l'intégrité des races menacées : *Etre nous-mêmes ou périr !*

CHARLES DELCHEVALERIE.



Prière pour une petite église wallonne

par Jules Destrée.

A Monsieur Maurice Barrès.

MON CHER ET GRAND CONFRÈRE,

C'est pour une pauvre église de village que je vous écris. C'est pour quelques vieilles pierres que je vous importune. Mais j'ose croire que vous voudrez bien excuser mon audace puisque vous avez trouvé des accents éloquents pour sauver les églises de France. Celle dont je vous veux parler n'est sans doute point en France; elle n'est pas non plus de ces merveilleux et touchants témoignages du génie de vos architectes romans ou gothiques; pourtant, elle est presque en France, puisqu'elle est en Wallonie, en cette terre sœur où la langue et le génie de France sont aimés autant que chez vous.

Et ce serait me tromper grandement, n'est-ce pas, que de croire que votre sollicitude s'arrête aux frontières d'un territoire politique? Ce serait me tromper aussi, n'est-ce pas, que de croire qu'elle est mue uniquement par des soucis d'archéologue ou d'artiste?

Si vous avez, avec tant d'éclat et d'émotion, plaidé la cause des vieilles églises de France, c'est, n'est-il pas vrai, pour des raisons morales plus hautes et plus graves qu'une simple ferveur d'art? C'est parce que les humbles pierres étaient le plus significatif témoignage, presque toujours, des liens qui rattachent les vivants d'aujourd'hui aux morts de jadis. Les vieilles pierres de prières, d'espérances et de deuil s'érigent dans les villages comme les permanents symboles de la tradition, de la continuité nécessaire de la vie locale, affirmant la Terre et la Race par dessus le dé-

cours changeant des vies individuelles. Pour les âmes pieuses, et même aussi pour celles que la foi déserta, l'accent des cloches du vieux clocher fait lever mille souvenirs, parle de façon confuse, mais pressante, des luttes, des joies et des souffrances des ancêtres. Qu'importe qu'avec les ans, les motifs de combattre, de se réjouir ou de s'affliger aient changé d'aspect! L'essentiel des émotions humaines reste identique sous la multiple variété de ses formes!

Si je vous ai bien compris, écoutez ma requête. Je vous appelle au secours de « mon » église. Elle est vénérable: son clocher, d'appareil grossier, remonte peut-être au XII^e siècle; sa nef et ses chapelles latérales sont du modeste gothique du XV^e, sans doute. Elle est entourée d'un terre-plein enserré, dans une ceinture de pierres blanches, qui a pu constituer jadis une sorte d'oppidum, de camp de concentration et de défense aux jours de péril, qui fut plus tard un petit cimetière et qui n'est maintenant plus qu'un pauvre gazon où jouent les enfants au sortir du catéchisme.

Elle appartenait, paraît-il, au prince-évêque de Liège et était l'église paroissiale de Marcinelle, et de la partie basse de la ville de Charleroi. Elle érigeait le coq de son clocher au-dessus de quelques maisons, de fermes, de prairies souvent inondées et de forêts voisines. Mais il y a plus d'un siècle que tout cela fut modifié profondément par la soudaine et admirable expansion industrielle du pays. Charleroi est devenue presque une grande cité et Marcinelle, qui, avant 1830, comptait à peine 800 habitants, va tranquillement maintenant vers les 20 000. Les bois ont reculé, les prairies se sont couvertes d'usines et de bâtiments divers, les chemins sont devenus des rues et toute une activité urbaine s'est développée autour de l'église du village.

Aujourd'hui, elle est comme une très vieille grand'mère qui se tiendrait silencieuse au milieu d'une progéniture si nombreuse qu'elle hésite à la dénombrer et à lui faire bon accueil. Mais si, dans la turbulence affairée du jour, elle paraît ainsi un peu à l'écart, et comme désorientée, combien, dans la paix de la nuit, quand la lune éclaire le silence bleu, son aspect est plus bienveillant et plus maternel! Alors, vraiment, elle a grand air, comme une aïeule pleine d'expérience, et ses lignes ont une harmonie et une beauté qui contraste majestueusement avec les lignes raides et étriquées des maisons modernes.

Ses vertus que nul Baedeker ne renseigne, ne se dévoilent qu'aux yeux attentifs. Monsieur Marcel Laurent est un historien trop averti de notre passé d'art pour y avoir été insensible. Lorsqu'il recensa l'effort architectural de notre Wallonie, après avoir cité la cathédrale de Tournay, cette merveille, les églises de Lobbes et d'Hastière, ces joyaux romans, il n'eut garde d'oublier leur humble sœur de Marcinelle.



L'église de Marcinelle.

C'est, en effet, l'une des rares églises de ce genre qui subsistent encore dans la région de Charleroi. Elles étaient nombreuses autrefois; successivement, elles ont été démolies et ont fait place à ces hideuses églises de briques, aigres et prétentieuses, par lesquelles s'avère si déplorablement l'absence d'inspiration des constructeurs religieux d'aujourd'hui.

Elle est donc curieuse et respectable, l'église dont je vous

parle; elle l'est au point de vue pittoresque, au point de vue historique, au point de vue artistique. Mais on veut la faire disparaître.

Ce ne sont pas les conseillers municipaux, ainsi que vous pourriez le croire, qui ont prémédité ce crime. Non, nous sommes en Belgique et nous vivons sous une législation qui consacre une séparation assez particulière de l'Eglise et de l'Etat. L'autorité religieuse est indépendante de l'autorité civile et celle-ci n'intervient que pour... payer, dès que la dépense a été reconnue nécessaire.

Ce sont donc les fidèles qui ont décidé la mort de notre église. Ils assurent qu'elle est trop petite. C'est possible. Je pourrais leur rappeler que déjà deux autres paroisses ont été créées, pourvues chacune d'une de ces églises en briques, sans caractère et sans passé, mais je ne veux pas discuter. Je voudrais seulement que de façon quelconque fût conservée l'église ancienne⁽¹⁾.

Et c'est parce que je sais que je n'ai nulle chance d'être écouté qu'il m'a pris la fantaisie de vous prier d'être mon intercesseur. Si vous vouliez parler, vous, avec le prestige que vous donnent votre haute situation littéraire, votre talent subtil, votre attachement à l'Eglise et au Passé, certes, votre autorité serait décisive. Et c'est parce que j'aime ma Wallonie comme vous aimez votre Lorraine que, malgré toute la distance qu'il y a entre nous, et malgré tant d'autres discordances qu'il peut y avoir entre nous, ma prière monte vers vous avec l'espoir que nous pourrions nous accorder pour sauver ces vieilles pierres.

Jules DESTREE.



(1) Madame Louise Danse a bien voulu graver à l'eau-forte pour les *Amis de l'Art Wallon* un aspect de l'église de Marcinelle. Les membres de la Société abonnés à ses publications recevront incessamment cette gravure.



Le Tombeau et la Maison de Roger de le Pasture à Bruxelles.

Rapport communiqué au Comité général des Amis de l'Art Wallon
en son Assemblée du 6 mars 1913.

par Fierens-Gevaert,

Professeur à l'Université de Liège, secrétaire des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture.



Le Tombeau. — Un point est acquis. Maître Roger et sa femme furent ensevelis à l'église Sainte-Gudule devant l'autel de Sainte-Catherine. Il existe dans les archives de la collégiale de Bruxelles un registre de sépultures numéroté 338 et portant au dos ces deux mots: *Designatio sepulturarum*. On y a relevé la men-

tion suivante, formelle encore que bilingue:

«16 junius (anniversaire) Magister Rogerus van der Weyen, Excellens Pictor cum uxore, liggen voor Sinte Cathelynen auter onder eenen blauwen steen, daer een doye op staet» (1)

c'est à dire: «16 juin (anniversaire) Maître Roger van der Weyen, peintre éminent, et sa femme, reposent devant l'autel de Sainte-Catherine sous une pierre bleue où est représenté un mort (littéralement: sur laquelle est un mort).

(1) Le texte a été publié pour la première fois, mais en partie seulement, par ALPHONSE WAUTERS: *Roger Van der Weyden*. Bruxelles, 1856, p. 46, note; puis en entier par J.-Th. DE RAADT dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, V. 1899, pp. 335-336: *Mélanges. Notes sur quelques anciens artistes bruxellois*.

Le mot *doye* appartient au plus pur patois-brabançon. La note est donc mieux que bilingue; elle est trilingue et le chanoine qui la rédigea était un authentique *brusseleer*.

Cette chapelle de Sainte-Catherine n'existe plus; c'était l'une des neuf chapelles qui entouraient primitivement le chœur ou plutôt qui formaient le déambulatoire. Le chœur de Sainte-Gudule fut commencé en 1224. Le transept et les neuf chapelles qui entouraient le déambulatoire furent livrés au culte en 1259. Mais les quatre chapelles de gauche (côté de la Banque Nationale), furent abattues en 1533; les quatre chapelles du côté opposé furent démolies en 1648.

Un ancien vicaire de Sainte-Gudule, l'abbé Keelhof, archiviste de la collégiale, a consacré à son église, vers 1860, un travail minutieux, resté inédit, où sont consignées de précieuses notes d'archives. En tête du manuscrit est un plan de l'église soigneusement dressé (1). La chapelle de Sainte-Catherine, dans ce plan, est la quatrième à gauche du chœur, en partant du transept. «*Altare S. Catharinæ in ambitu chori 1259*». Tels sont les mots qui la désignent.

Les quatre chapelles de gauche, — dont celle qui nous occupe spécialement — furent abattues, disions-nous, en 1533. La raison de leur disparition est connue. La terrible disette de 1529 avait fait, dans Bruxelles, des ravages tels, que par trois fois des processions propitiatoires avaient parcouru la ville. L'année suivante, toujours pour conjurer le même fléau, Marguerite d'Autriche institua la grande procession annuelle du Saint-Sacrement; celle-ci sortit pour la première fois en 1532 (deux ans après la mort de la gouvernante, décédée le 1^{er} décembre 1530). La chapelle spéciale du Saint-Sacrement, par suite de l'institution de Marguerite, était devenue insuffisante. C'est pourquoi la démolition des quatre chapelles de gauche fut décidée; on construisit à la place la chapelle actuelle du Saint-Sacrement, qui fut terminée en 1539. Au côté opposé, à droite du chœur, on éleva la chapelle de Notre-Dame de la Délivrance (dédiée aujourd'hui à Notre-Dame de Lourdes), commencée en 1649, terminée en 1653.

(1) M^{sr} EVRARD, doyen de Sainte-Gudule, a bien voulu nous permettre de consulter ce document; nous lui en exprimons notre gratitude et le remercions en outre pour toutes les indications qu'il a bien voulu nous fournir.